



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

Thury-Harcourt-le-Hom

Le 15 septembre 2022

INFORMATION OFFICIELLE

Chers habitants,

A compter du 31 décembre 2022, le tri devient plus simple !

Pour vous accompagner
dans ce changement



Vous trouverez
des conseils pratiques
pour bien trier
dans les outils qui
vous seront distribués
prochainement.



+ un calendrier
de collecte 2023

Des changements concernant la gestion des déchets vont intervenir sur notre territoire. Pour améliorer le recyclage des déchets et vous simplifier le tri au quotidien, la Communauté de communes Cingal - Suisse Normande, en charge de la collecte des déchets ménagers, a décidé de faire évoluer le mode de collecte et les consignes de tri.

Des sacs jaunes transparents destinés au recyclage vous seront remis par la Communauté de Communes et **collectés à votre domicile**, comme le sont les sacs blancs transparents dédiés aux ordures ménagères. Ce ramassage des sacs jaunes en porte-à-porte aura lieu tous les quinze jours.

De plus, vous pourrez y **déposer tous vos emballages ménagers sans exception.** Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés aux conteneurs de tri avec les emballages en métal et briques alimentaires, aux côtés de ceux en carton et papier. Les autres emballages en plastique (pots, barquettes, sachets, films...), faute de circuits de recyclage adaptés, devaient être jetés avec les ordures ménagères. De nouvelles solutions techniques ont été trouvées, c'est pourquoi il n'y aura plus de séparation entre les papiers-cartons et les emballages en plastique et le métal. Vous déposerez tous vos emballages et tous vos papiers ensemble dans le sac jaune.

Seuls les emballages en verre resteront à déposer aux conteneurs de tri.

Ces nouvelles consignes de tri sont peut-être déjà en vigueur chez vos proches qui habitent d'autres communes, dans la région ou ailleurs en France. Dans un souhait d'harmonisation, en application de la réglementation nationale, cette extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques sera généralisée partout d'ici fin 2022.

Tous les habitants seront ainsi concernés par cette simplification du geste de tri !

Ensemble, faisons progresser le recyclage sur notre territoire.

Le Président

Jacky LEHUGEUR

La Vice-Présidente

Chargée des services à la population, des
déchets ménagers et des déchetteries

Isabelle ONRAED

Guide du tri

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.